



Le 30 mars 2011

Communiqué

Contrats : NE SIGNEZ PAS DANS LA PRECIPITATION !

Les producteurs de lait reçoivent actuellement des propositions de contrats de la part des entreprises privées, comme la loi l'impose.

La FNPL leur adresse ce message :

NE LES SIGNEZ PAS DANS LA PRECIPITATION !

Si une bonne partie de ces projets de contrats découle du Guide des Bonnes Pratiques Contractuelles, publié par l'Interprofession, il n'en demeure pas moins que des clauses figurant dans certains contrats ne sont pas admissibles en l'état, notamment sur la question de l'expression syndicale, du manque d'approche collective, ou encore sur la notion de la cessibilité.

C'est pourquoi, la FNPL insiste auprès des éleveurs : nous avons du temps !

Du temps pour l'expertise et l'analyse approfondie qu'est en train d'effectuer la FNPL.

Du temps pour faire des contre-propositions.

Du temps pour la négociation avec les entreprises.

La FNPL demande donc aux éleveurs de ne pas signer dans l'immédiat et de se rapprocher de leur fédération départementale et de leurs responsables de groupements.

FNPL : 06 76 48 93 89